

# Protocole de reprise des activités sportives et culturelles

VISIO-CONFÉRENCE

# Organisation Visio



Coupez le micro pour éviter les bruits parasites



Coupez la webcam pour libérer le réseau



Écrivez vos questions dans le chat

# COVID 19

- ✓ Virus toujours circulant :
  - Formes graves quand fragilité de santé
  - Pas moins virulent ni moins contagieux

Contamination	Prévention
Contact mains – visage (bouche, nez, yeux)	Lavage des mains – SHA Ne pas se toucher le visage
Aérienne (toux, effort physique, chant...)	Distanciation physique Masque

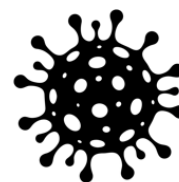
## DISTANCES PHYSIQUES



2 mètres en plus



1 mètre



Moins d'1 mètre

# RÈGLEMENTATION - RECOMMANDATIONS

- Règlementation nationale (lois et décrets)
  - ✓ Gestes barrières
  - ✓ Règles d'ouvertures des établissements et pratique culturelles et sportives
  - ✓ Zones de circulation active ou non du coronavirus
  - ✓ Règlementation locale (préfectorale et municipale)
  - ✓ Ouverture des établissements
  - ✓ Règles de rassemblement
- Recommandations fédérales
  - ✓ Fédérations délégataires
  - ✓ Fédérations affinitaires : FSCF
- Recommandations associatives

## DISTANCES PHYSIQUES



2 mètres en plus



1 mètre



Moins d'1 mètre

# ZONES COVID

## 3 niveaux d'alerte :

### Zone d'alerte (69 départements) :

- Interdiction des rassemblements privés de plus de 30 personnes
- Mesures complémentaires pouvant être prises par le préfet

### Zone d'alerte renforcée (11 métropoles, Paris et les départements de la petite couronne) :

- Jauge des rassemblements ramenée à 1000 personnes dans les ERP
- Interdiction des grands événements déclarés comme les fêtes locales ou fêtes étudiantes
- Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public et privé
- Fermeture partielle des bars, (horaire de fermeture décidée par le préfet)
- Fermeture de toutes les salles des fêtes et salles polyvalentes pour les activités festives et associatives

### Zone d'alerte maximale (métropole Aix-Marseille, Guadeloupe) :

- Fermeture totale des bars et des restaurants
- Fermeture de tous les établissements recevant du public sauf s'il existe un protocole sanitaire strict déjà mis en place

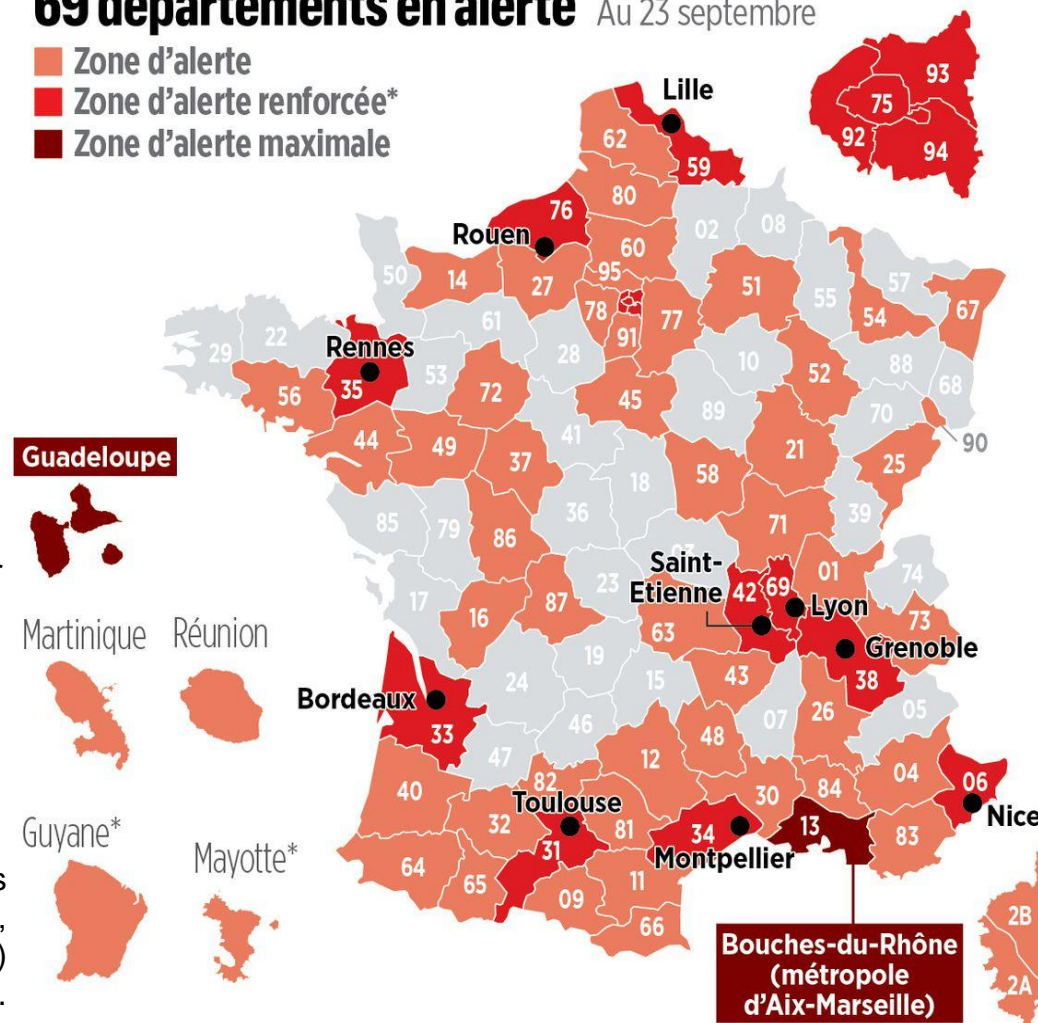
Pour le reste du territoire et en l'absence d'indications locales particulières (préfecture, collectivités...), le protocole fédéral (mis à jour le 16 septembre 2020) reste en vigueur.

## Circulation active du virus : 69 départements en alerte

Au 23 septembre



- Zone d'alerte
- Zone d'alerte renforcée\*
- Zone d'alerte maximale



\* Concerne les métropoles des départements, Paris et la petite couronne

SOURCE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

LP/INFOGRAPHIE.

**vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

# RÈGLES GÉNÉRALES

## ➤ Gestes barrières (protecteurs) :

- ✓ Lavage régulier des mains / désinfection Solution Hydro-Alcoolique (SHA)
- ET** ne pas porter ses mains au visage (nez, bouche, yeux)
- ✓ Port du masque **ET** distanciation physique

### DISTANCES PHYSIQUES



2 mètres en plus



1 mètre



Moins d'1 mètre

# O RISQUE PRATIQUE

# LOCAUX

Espaces de Pratique	
Ouverture	Oui, tous les établissements
Circulation	Dédiée (pas de croisement)
Vestiaires	Ouverts avec restriction Reco FSCF : à minima
Salles publiques	
Public	Oui
Aération	Oui
Rassemblement	< 1500



# ASSOCIATION

Référent Covid	Oui
Listing nominatif des personnes présentes	Oui

# RECOMMANDATIONS POUR LE SPORT EN ZONE VERTE

- Tous les sports sont possible « *dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf lorsque, pas sa nature même, l'activité ne le permet pas* »

(Article 44 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 modifié le 10/08/2020 en vigueur au 01/09/2020)

- Limiter au maximum les situations dans lesquelles les gestes barrières ne sont pas

possibles = risque de contamination

- ✓ Distance de moins d'1 m sans masque
- ✓ Contact physique direct ou indirect (agrès, matériel échangé) = lavage des mains, SHA

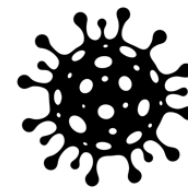
## DISTANCES PHYSIQUES



2 mètres en plus



1 mètre



Moins d'1 mètre

# ENCADRANTS

<b>Masque :</b>	
- Entraîneur principal	Masque non obligatoire
- Autres encadrants	Masque obligatoire
- Entraîneur avec pratique physique	Masque non obligatoire
<b>Distance (2m/4m<sup>2</sup>)</b>	Oui sauf quand parade
- Parades	Désinfection des mains avant et après
- Entraîneur face aux pratiquants	> 3 m sauf si masque

# PRATIQUANTS

Nombre de pratiquants	Pas de restriction Reco FSCF : < 10 par groupe
Masque pour la pratique	Non
Masque en dehors de la pratique	Oui à partir de 11 ans
Distance (2m/4m <sup>2</sup> )	Oui sauf quand impossible
Passage à l'agrès ou échange d'engins	Désinfection avant et après

# MATÉRIEL

Locaux (circulation & pratique)	Nettoyage régulier
Zone de contact (poignées de porte, rampe...)	Lavage – désinfection régulière
Matériel fixe (agrès)	Nettoyage – désinfection quand possible
Praticable	Nettoyage régulier
Matériel échangé	À éviter sinon désinfection à chaque séquence

# DES MESURES SIMPLES À RESPECTER



## AVANT DE VENIR

- Enfilez votre tenue de sport propre, et équipez-vous d'une gourde, de gel hydro-alcoolique
- Préparez votre/vos masque(s) pour accéder aux locaux.

1

2

## EN ARRIVANT

- Mettez votre masque et désinfectez-vous les mains
- Respectez le sens de circulation en vigueur



## BRIEFING

- Signalez tous symptômes à l'entraîneur
- Retirez et jetez/rangez votre masque après avoir eu l'autorisation

3

4

## SÉANCE

- Lavez-vous les mains et ne vous touchez pas le visage
- Respectez une distance de 2m entre chaque personne
- Déplacez-vous avec un masque hors de la salle



## À LA FIN DE LA SÉANCE

- Désinfectez le matériel et vos mains
- Mettez un masque avant de repartir, et retournez chez vous sans attendre !

5

6

## EN RENTRANT

- Enlevez vos vêtements de sports et lavez-les
- Buvez un grand verre d'eau et restez actif/active jusqu'à la prochaine séance



FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE - PAYS DE LA LOIRE  
MISE À JOUR LE 26 AOÛT 2020

# SUSPICION DE COVID OU CAS POSITIF

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

# SUSPICION DE COVID

## ➤ En cas de symptômes

**FIÈVRE, TOUX, FATIGUE, DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, MAUX DE TÊTE, PERTE GOÛT, PERTE ODORAT, MAUX DE GORGE, COURBATURES, DIARRHÉES**

### CHEZ SOI

- Rester à la maison
- ✓ Prendre rdv chez son médecin ou aller faire un test sans ordonnance
- ✓ Informer le président de l'association
- ✓ Suivre les consignes sanitaires

### PENDANT UNE SÉANCE

- Isoler la personne
- ✓ Organiser son départ (consultation médicale souhaitable)
- ✓ Informer le référent Covid et le président de l'asso
- ✓ Dépistage à faire dans les 24h

Pas de pratique pour les autres participants de son groupe dans l'attente des résultats



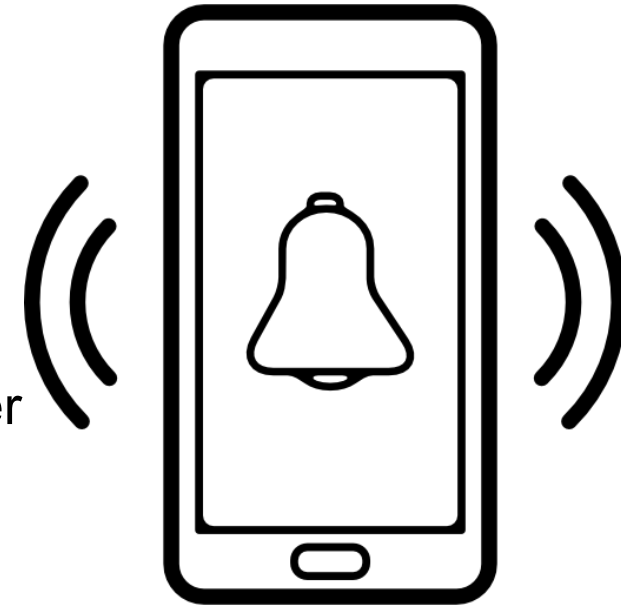
# DÉMARCHE EN CAS DE COVID

## SI LE CAS EST AVÉRÉ :

➤ **POUR LA PERSONNE : CONFINEMENT**

➤ **POUR LE CLUB :**

- ✓ Prévenir la CPAM et/ou l'ARS et communiquer la liste des personnes ayant été en contact avec la personne positive
- ✓ Suivre les consignes données
- ✓ Informer les personnes ayant été en contact pour que les mesures sanitaires qui s'imposent puissent s'appliquer



**Appli STOP COVID**

# DOCUMENTS UTILES

- Protocole de reprise FSCF édité le 17/09
- Infos sur le site FSCF



# Questions- Réponses

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !